



Septembre 2022- n°2022 – 115

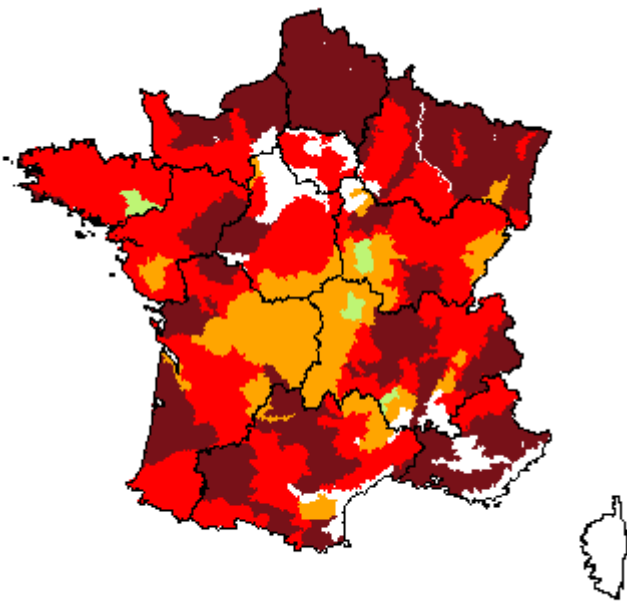
Infos rapides

Prairies permanentes productives vues par Isop - 6/8

Une pousse d'herbe inférieure d'un tiers à la normale

Au 20 septembre, la production cumulée des prairies permanentes depuis le début de l'année est inférieure de 33 % à celle de la période de référence 1989-2018. Malgré quelques pluies à partir de la mi-août, les conséquences de la sécheresse depuis le début du printemps se font toujours sentir. Le déficit de pousse concerne la quasi-totalité du territoire, en particulier en Hauts-de-France, Grand-Est, Paca et Occitanie.

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région fourragère, au 20 septembre 2022



Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

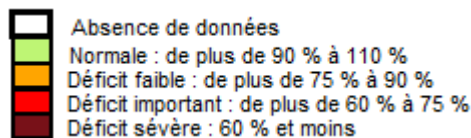
L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018.



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

La légende des graphiques et cartes présentant des ratios de pousse cumulée par rapport à une valeur de référence correspond aux classes suivantes :



Bilan de campagne

Les faits marquants

Un tiers de pousse cumulée en moins par rapport à la normale

Au 20 septembre 2022, la pousse cumulée des prairies permanentes est inférieure de 33 % à celle observée au niveau national sur la période 1989-2018 (cf méthodologie). Il faut remonter à 2003 pour retrouver un tel déficit. Malgré des pluies à partir de la mi-août, le déficit est la conséquence du manque d'eau et des fortes chaleurs observés depuis le début du printemps. Du 20 juin au 20 septembre, le déficit de la pousse estivale atteint 58 % au niveau national.

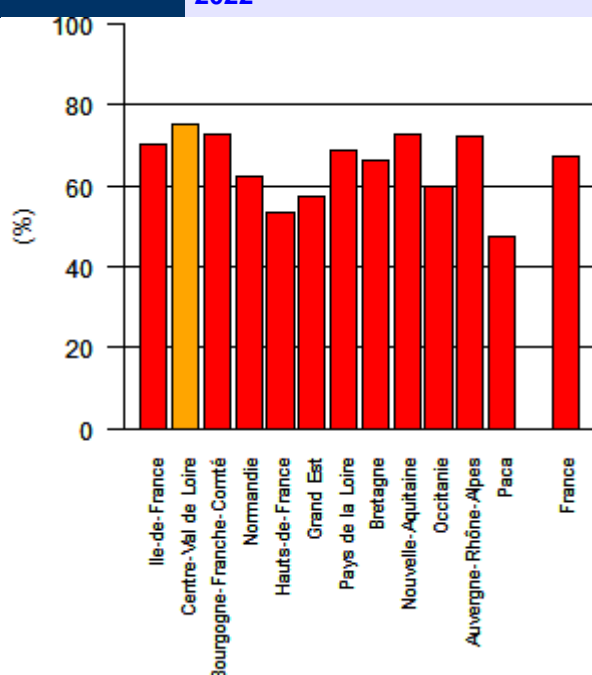
A l'échelle nationale, la pousse cumulée depuis le début de l'année est déficitaire d'au moins 40 % dans

une région fourragère (RF) sur trois. Ce déficit est observé également dans plusieurs régions : Paca, Hauts-de-France, Grand-Est et Occitanie. Sur la période estivale, le déficit dépasse 90 % en Pays de la Loire, Hauts-de-France, Île-de-France et Normandie.

Alors qu'au 20 septembre la pousse cumulée atteint normalement 88 % de la pousse annuelle de référence, elle n'est que de 59 % cette année.

Les indicateurs

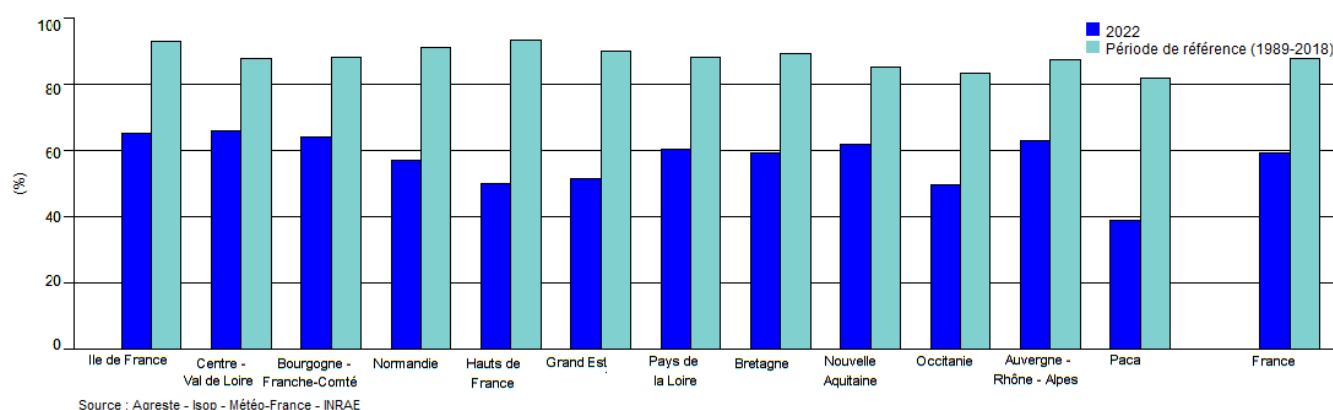
Indicateur de rendement des prairies permanentes*, par région, au 20 septembre 2022



* L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop au niveau national atteint 67 % au 20 septembre, soit un déficit de 33 %.

Mise en perspective

Avancée de la pousse* au 20 septembre 2022



*Pousse cumulée en septembre, depuis le début de la campagne, en % de la pousse annuelle de référence

Méthodologie

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France métropolitaine.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.

En 2022, une nouvelle version d'ISOP est mise en production. A l'occasion de cette mise à jour, trois ensembles de modifications ont été apportées au système ISOP :

- (i) **Mise à jour du code STICS utilisé pour estimer la production d'herbe et hébergé par le système ISOP : la version 10 de STICS remplace la V3 utilisée dans ISOP jusqu'à la campagne 2021 incluse. Cette V10 de STICS apporte notamment des améliorations concernant l'impact du climat sur la production des prairies ;**
- (ii) **Mise à jour des séries météorologiques avec une prise en compte de l'altitude météorologique représentative permettant de réaliser des simulations par tranche d'altitude de 500 mètres dans certaines régions fourragères. Les données météorologiques n'ont pas changé : elles sont toujours issues d'une grille à 0.125 ° établie par Météo-France par spatialisation de son réseau de mesures ;**
- (iii) **Mise à jour des surfaces de prairie par région fourragère.**

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'Inrae et le SSP.

Cette « Infos rapides » ne traite que des résultats des **prairies permanentes productives**.

Par convention, la production est dite **excédentaire** quand l'indice ISOP dépasse 110, elle est considérée comme **normale** quand l'indice est compris entre 90 et 110, et **déficitaire** si l'indice est inférieur à 90. Compte-tenu des déficits historiques observés cette année en production fourragère, le SSP, Inrae et Météo-France font le choix de modifier la carte sur l'avance de pousse en cumulée afin de repérer, parmi les RF en situation de déficit important de pousse, celles où le déficit est sévère.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette « Infos rapides » sont disponibles dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

On y trouve notamment :

- les données historiques (jusqu'à N-1) concernant la production et les surfaces des prairies dans la rubrique « Statistique agricole annuelle ».
- pour l'année N, les données sur les grandes cultures, y compris le maïs fourrage, dans la rubrique « conjoncture agricole » sous le thème « Grandes cultures et fourrages ».



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de Souveraineté Alimentaire
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Corinne Prost
Rédacteur : Dominique Fiche
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2022

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)